



Conseil constitutionnel
Algérie



DGFPPRA
Algérie



CDL-UD(2017)042
Or. fr

**COMMISSION EUROPEENNE POUR LA DEMOCRATIE PAR LE DROIT
(COMMISSION DE VENISE)**

en coopération avec

LE CONSEIL CONSTITUTIONNEL ALGERIEN

&

**LA DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DE LA REFORME ADMINISTRATIVE D'ALGERIE**

**Séminaire régional pour les hauts cadres de l'administration
UniDem**

“LA FEMME ET LE MARCHÉ DE L'EMPLOI”

Alger, Algérie

7 - 8 novembre 2017

**EVOLUTION DE LA SITUATION DE LA FEMME DANS LA FONCTION ET
L'ADMINISTRATION PUBLIQUES**

par

M. Alexis RINCKENBACH

**(Chef du Bureau des affaires européennes et internationales, Ministère des
Solidarités et de la Santé, France)**



Séminaire régional pour les hauts cadres de l'administration – Uni-Dem
Alger, Algérie - 7 - 8 novembre 2017

L'égalité entre les femmes et les hommes dans la fonction publique française

Alexis RINCKENBACH

Chef des Affaires européennes et internationales, Direction Générale
de la Cohésion Sociale, Secrétariat d'Etat chargé de l'Égalité, France



Plan

- 1. Constat : les femmes sont majoritaires dans la fonction publique française mais subissent des différences substantielles de rémunération et d'évolution professionnelle.
- 2. Causes : de telles inégalités relèvent autant de problèmes sociaux que de caractéristiques propres au modèle français de fonction publique.
- 3. Actions : la France est résolue à poursuivre et à approfondir les mesures déjà prises pour y remédier.



1. Des femmes majoritaires dans la fonction publique mais une situation toujours préoccupante

- 62 % des agents publics en 2015
- Des versants de la fonction publique plus féminisés que d'autres.
- Mais des différences de rémunération toujours trop importantes
- Trop peu de femmes en emplois de direction et d'encadrement
- Une situation meilleure que dans le privé, mais à relativiser.



2 – Des causes extrinsèques et intrinsèques au modèle français de fonction publique

- La fonction publique n'est pas insensible aux problèmes qui affectent la condition féminine dans son ensemble...
 - L'inégal investissement dans la vie familiale
 - L'impact des stéréotypes sur le “plafond de verre”.



2 – Des causes extrinsèques et intrinsèques au modèle français de fonction publique

- ... mais certaines caractéristiques propres à la fonction publique française peuvent contribuer à l'inégalité
 - Des problèmes structurels
 - L'avancement à l'ancienneté face aux interruptions de carrière
 - L'exemple du mode de calcul des pensions
 - Des éléments culturels relatifs aux méthodes de travail
 - La valorisation du travail tardif pénalise les femmes qui ont des responsabilités familiales.
 - L'importance du « réseau » défavorise les femmes.
 - L'opacité des évaluations et appréciations professionnelles
 - Les problèmes de la valorisation de la mobilité géographique



3 – Une volonté politique forte de lutter contre les inégalités professionnelles dans la fonction publique

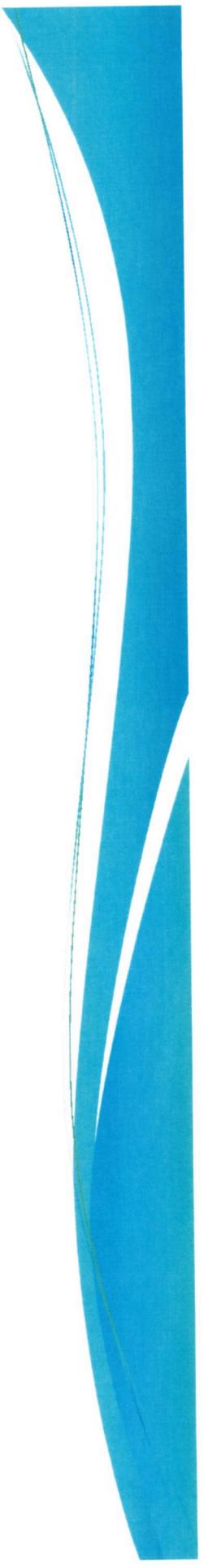
- 4 axes d'action

- La promotion du dialogue social
 - Exemple : les élections professionnelles depuis la loi de 2016 relative à la déontologie des fonctionnaires
- L'accent mis sur la dimension effective de l'égalité hommes-femmes
 - Exemple : la loi Sauvadet et le flux minimal de 40% de nominations du sexe sous représenté aux postes les plus élevés de l'administration
- L'articulation entre la vie professionnelle et la vie personnelle
 - Exemple : de nouvelles manières d'organiser le travail et l'aide à la prise en charge des jeunes enfants
- La prévention des violences faites aux femmes



3 - Une volonté politique forte de lutter contre les inégalités professionnelles dans la fonction publique

- Quelles pistes pour aller plus loin?
 - Améliorer la mise à disposition de données statistiques en la matière
 - Favoriser la mobilité entre les fonctions publiques
 - Promouvoir une culture plus favorable à la réussite des femmes
 - Agir sur les rémunérations.
 - Imaginer, à plus long terme, la mise en place de « quotas de stock »



MERCI DE VOTRE ATTENTION